

Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose Intervention du Premier ministre

Lomé, le 22 septembre 2015

Je voudrais, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (CNLS-IST), au nom du Gouvernement togolais et en mon nom propre, souhaiter à chacun de vous une cordiale bienvenue à cette cérémonie de signature de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose.

Je salue particulièrement la présence parmi nous de Mme Cathy FALL, Gestionnaire du Fonds mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et de Son Excellence Monsieur Philippe MEUNIER, Ambassadeur français en charge de la lutte contre le VIH/Sida et les IST. Je leur exprime la profonde gratitude du Gouvernement pour leur engagement et pour avoir accepté de faire le déplacement de Lomé afin de prendre part à cette importante cérémonie.

Comme vous le savez, le Togo, à l'instar de tous les pays en développement, reste encore affecté par les maladies transmissibles, notamment la triade VIH/Sida, tuberculose et paludisme.

Dans ce contexte, le Gouvernement togolais, tenant compte de la vision et des orientations du Chef de l'Etat, a engagé une riposte vigoureuse au plan national contre ces fléaux qui, si rien n'est fait, risquent d'annihiler les efforts de développement du pays.

Pour mener à bien cette lutte, le Togo très déterminé a mis en place trois programmes quinquennaux successifs :

□ Le 1er plan (2001-2005) : avait eu pour objectif essentiel de toucher, par la sensibilisation accrue, la cible vulnérable que constituent les routiers et les jeunes en milieu scolaire et extra-scolaire ;

□ Le 2ème plan (2006-2010) : a quant à lui mis l'accent sur le traitement des personnes vivant avec le VIH/Sida mais aussi sur la prévention de la transmission du virus de la mère vers l'enfant. Tout ceci a eu comme point d'orgue la gratuité du traitement décidé en 2008 par le Gouvernement afin de faciliter l'accessibilité des médicaments à toutes les PVV/Sida ; et

□ Le 3ème plan (2011-2015) : tout en maintenant la ligne directrice du second plan

quinquennal, a privilégié les couches les plus exposées que sont les femmes et les jeunes filles. En effet, la réalité sur le terrain a montré que la proportion de femmes infectées est deux fois plus élevée que chez les hommes pire elle est quatre fois plus élevée chez les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans que chez les garçons de la même tranche d'âge. Ce 3ème plan quinquennal a aussi une autre particularité qui est celle de prendre en compte les professionnels de sexes (prostituées) ainsi que les hommes ayant le rapport sexuel avec d'autres hommes (HSH) chez qui le taux de prévalence reste encore relativement élevé tout simplement à cause de la clandestinité dans laquelle ils (prostituées et HSH) fonctionnent.

Tous ces plans quinquennaux mis en œuvre depuis 2001 jusqu'à ce jour et qui, outre l'appui budgétaire national, ont constamment bénéficié de la subvention financière du Fonds mondial, ont permis de baisser sensiblement le taux national de prévalence du VIH/Sida qui est actuellement de 2,5 % contre 5,8 % en 1999. Oui, les traitements sont là par conséquent, le sida ne doit plus être une fatalité.

C'est le lieu pour moi d'exprimer à tous les responsables du Fonds mondial la profonde gratitude du Président de la République, du Gouvernement, du peuple togolais mais aussi et surtout des bénéficiaires directs desdites subventions.

J'adresse également mes sincères félicitations au CCM-Togo, organisme de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial dont les efforts ont permis de mobiliser des ressources permettant d'engager une lutte sans merci contre les trois maladies.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur l'Ambassadeur spécial ;
Madame la gestionnaire régionale du Fonds mondial ;
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement veut accentuer la sensibilisation et la prise en charge de sorte à ce que la prévalence diminue encore plus et que le taux de décès dus au VIH/Sida devienne zéro. Pour ce faire, les programmes ainsi que les manuels didactiques au niveau de l'enseignement du secondaire général et de la formation professionnelle ont désormais intégré des thématiques relatives à la prévention de cette maladie dite du siècle. L'objectif visé est de toucher très tôt, en matière de la sensibilisation, les jeunes apprenants.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur l'Ambassadeur spécial ;
Madame la gestionnaire régionale du Fonds mondial ;
Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Vous comprenez donc la portée de la cérémonie ce jour. Il s'agit de la signature des accords de subvention pour la lutte contre le VIH/Sida et la Tuberculose pour un montant de 36,8 millions d'Euros soit une somme de plus de vingt-quatre milliards (24. 000 000 000) de FCFA. Cet appui qui va permettre à notre pays d'intensifier le combat contre le VIH et la Tuberculose.

Il vous souvient que dans ma déclaration de politique générale le 29 juin dernier à l'Assemblée nationale, et me basant sur le projet de société du Chef de l'Etat, j'avais indiqué que « le Gouvernement fait de l'inclusion économique et sociale le premier vecteur de la cohésion nationale à travers plusieurs actions dont un meilleur accès aux soins de santé et plus spécifiquement la lutte contre le VIH /Sida, la tuberculose et le paludisme ».

Le combat engagé dans nos pays contre ces maladies est loin d'être gagné et d'importants défis restent à relever. C'est pourquoi, les efforts doivent être soutenus en matière de la mobilisation des moyens au plan national et international afin de pouvoir offrir aux patients, dans le cadre de l'accès universel et gratuit, les soins et services de qualité.

Pour sa part, le Gouvernement togolais, en décrétant en novembre 2008 la gratuité de la prise en charge médicale des PV-VIH par les ARV puis en instituant en octobre 2013 la gratuité des intrants antipaludiques, et en augmentant le montant consacré au volet VIH/Sida dans le budget de l'Etat voudrait éviter l'injustice sociale que peut créer l'insuffisance de moyens. La mise en œuvre réussie des projets financés par les partenaires multilatéraux et bilatéraux, en appui aux efforts de l'Etat, contribuera à étendre la couverture thérapeutique.

Je voudrais donc saisir l'opportunité que m'offre cette cérémonie pour insister sur le fait que face au Fonds mondial qui accorde des subventions, nous contractons aussi des obligations de résultats. Je mesure bien la portée de cette cérémonie. C'est pourquoi nous avons tenu à la présider personnellement et ce, au nom du Président de la République, Président du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles.

Ces obligations pèsent essentiellement sur tous les acteurs de la mise en œuvre des projets, y compris les autorités gouvernementales et les partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux qui accompagnent le Togo. J'exhorte chacun à son niveau de responsabilité à mettre ses capacités personnelles en synergie avec celles des autres acteurs pour garantir le succès des actions. La gestion saine des ressources financières allouées avec reddition des comptes est aussi une des conditions sine qua non pour un meilleur impact de la riposte contre le VIH/SIDA.

D'ores et déjà, le gouvernement s'engage à accompagner de façon appropriée les acteurs de terrain pour que les objectifs assignés aux présentes subventions soient pleinement atteints.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur l'Ambassadeur spécial ;
Madame la gestionnaire régionale du Fonds mondial ;
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement togolais, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux responsables du Fonds mondial pour leur accompagnement dans cette longue et difficile lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme au Togo.

A tous les partenaires qui soutiennent le Togo dans le processus de mobilisation de ressources pour lutter contre ces maladies, notamment l'ONUSIDA, le système des Nations Unies, l'Union Européenne, et tous les pays amis, notamment la France, l'Allemagne et les USA, etc., je voudrais adresser toute la reconnaissance du Gouvernement togolais.

Aujourd'hui, il est clair que des avancées notables ont été réalisées. Toutefois, toutes les parties s'accordent à reconnaître que beaucoup reste encore à faire. C'est pourquoi, je suis convaincu, qu'avec la signature du présent accord, qui renforce l'appui technique et financier du Fonds mondial, d'autres résultats encore plus tangibles seront enregistrés.

Je voudrais donc lancer un appel à tous les autres partenaires à se joindre à la lutte engagée par le Gouvernement afin que dans les prochaines années, nous puissions éliminer tous les méfaits causés par les trois maladies le VIH /Sida, la tuberculose et le paludisme.

Je vous remercie pour votre aimable attention